

# COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 1<sup>ère</sup> MODIFICATION

**Modification approuvée le 24.09.2009**

**4<sup>ème</sup> révision du POS valant élaboration du PLU approuvée le  
8.11.2007**

**3<sup>ème</sup> révision du POS approuvée le 27.01.2000**

**2<sup>ème</sup> révision du POS approuvée le 31.05.1990**

**1<sup>ère</sup> révision du POS approuvée le 21.05.1984**

**Élaboration du POS approuvée le 17.08.1978**

## 6 – LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS



Urbanisme, Architecture, Territoires

4 rue des Cristalliers 34000 Montpellier / T 04 67 92 41 60 / F 04 67 58 88 74 / [ubak@orange.fr](mailto:ubak@orange.fr)

# PLU DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

### ***I. Au bénéfice du Conseil Général***

#### **1.1. Dans l'agglomération**

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement du Chemin du Puiset (RD26e6) : section entre le Chemin Neuf et le Terrieu. Elargissement emprise variable de 10 à 18 mètres	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
2	Aménagement du Chemin de la Ville (RD26e6 : section comprise entre la RD17 et la RD 113 e4 - Elargissement à 15 m	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre

#### **1.2. Hors agglomération**

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
3	Aménagement de la RD26e6 : section comprise entre la RD1 et le Terrieu Elargissement à 18 mètres	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
4	Aménagement de la RD17 (section comprise entre la limite sud de la commune et le giratoire-sud de la gendarmerie) Elargissement à 18 mètres d'emprise	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
5	Aménagement de la RD17 (section comprise entre la limite nord de la commune et le giratoire-nord de l'agence départementale) Elargissement à 18 mètres d'emprise	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
6	Aménagement de la RD1 (côté Sommière et Saint Martin de Londres) : dans toute la traversée de la commune d'Est en Ouest Elargissement à 16 mètres d'emprise	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
7	Aménagement de la RD26 (côté Guzargues) : section comprise entre le Clarensac et la limite communale avec Assas au Sud-Est Elargissement à 15 mètres d'emprise	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre
8	Aménagement de la RD113e4 vers St Jean de Cuculles Elargissement à 15 mètres d'emprise	Conseil Général	A définir selon plan du géomètre

## II. Au bénéfice de la commune

### 2.1. Dans la plaine

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
10	Aménagement du prolongement de l'esplanade jusqu'au Chemin de la Ville (largeur : 20 m)	Commune	1 482 m <sup>2</sup>
11	Equipements publics (secteur Champs Noirs)	Commune	15 824 m <sup>2</sup>
12	Aménagement du prolongement du chemin de la Fabrique jusqu'à l'avenue des Coteaux (largeur : 8m)	Commune	A définir selon plan du géomètre
13	Aménagement de l'avenue de la République (élargissement à 12 m.)	Commune	„
14	Espace public, chemin piéton, aménagement de voirie, parking entre la halle des sports et le collège	Commune	2 224 m <sup>2</sup>
15	Aménagement de l'avenue des Coteaux de Montferrand (élargissement à 10 m)	Commune	„
16	Av. Louis Cancel : aménagement d'une voie de liaison entre le parking communal de l'impasse et Jonquilles et l'av. Louis Cancel	Commune	Env. 90 m <sup>2</sup>
17	Av. Louis Cancel : réalisation d'une aire de stationnement	Commune	Env. 600 m <sup>2</sup>
18	Aménagement du carrefour : chemin de la Ville/chemin du Puiset / Chemin Neuf	Commune	„
19	Aménagement du carrefour chemin du Puiset / chemin du mas Philippe / nouvelle rue	Commune	„

### 2.2. Secteur Ouest

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
20	Aménagement d'un jardin public au bord du ruisseau du Boudou	Commune	5 536 m <sup>2</sup>
21	Extension du cimetière et	Commune	5 933 m <sup>2</sup>

	aménagement des abords		
22	Aménagement d'une partie de la rue de l'aire de Lancyre (élargissement à 6 mètres)	Commune	53,5 m <sup>2</sup>
23	Aménagement de la rue des Ecoles du chemin du Mas d'Euzet au vieux village de St Mathieu (élargissement à 8 mètres)	Commune	A définir selon plan du géomètre

### 2.3. Pourols

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
24	Aménagement du débouché de l'allée de l'ancienne Gendarmerie sur la RD17	Commune	Env. 35 m <sup>2</sup>
25	Aménagement du débouché de la RD26 sur la rue de la Grenouille	Commune	Env. 90 m <sup>2</sup>

### 2.4. Hors agglomération

	Destination	Bénéficiaire	Superficie
26	Aménagement et élargissement de l'ancien chemin de Valflaunès à 6 mètres	Commune	A définir selon plan du géomètre